

Question présentée par le député :

M. André Pfeffer

Date de dépôt : 11 novembre 2021

Question écrite urgente

Utilisation des unités de soins intensifs

Pour justifier les restrictions parfois importantes découlant des mesures covid sur nos droits fondamentaux, le taux d'utilisation ou de surutilisation des unités de soins intensifs est souvent cité. C'est, il faut le dire, la raison principale mise en avant pour faire passer les mesures mises en place qui touchent tant la population que l'économie.

Le Conseil fédéral a souligné que la responsabilité de l'utilisation des unités de soins intensifs incombait aux cantons. La pandémie dure depuis plus d'un an et demi maintenant et continuera à nous occuper dans les mois et les années à venir. Entre-temps, les hôpitaux ont dû faire face à de nombreuses situations dans les unités de soins intensifs sous une pression immense. Depuis le début de la crise sanitaire, les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) ont probablement adapté leur offre.

Mes questions sont les suivantes :

- 1) Quelle est l'utilisation mensuelle moyenne des unités de soins intensifs dans le canton de Genève depuis le début de l'année 2020 ?*
- 2) Combien de lits de soins intensifs et combien de « lits d'urgence » supplémentaires le canton de Genève compte-t-il aujourd'hui ? Comment ce nombre a-t-il évolué depuis le début de l'année 2020 ?*
- 3) Combien de temps les patients atteints du covid restent-ils en moyenne a) à l'hôpital et b) dans l'unité de soins intensifs ? Quelle est la proportion de patients atteints du covid qui doivent être pris en charge dans l'unité de soins intensifs ?*
- 4) Qu'a fait le Conseil d'Etat depuis le début de la situation pandémique pour augmenter la capacité en personnel et en matériel des unités de*

soins intensifs (par exemple par du personnel temporaire interne ou externe, des salles supplémentaires) ?

- 5) *Combien de patients a) non cantonaux et b) étrangers non domiciliés à Genève ont été admis dans nos unités de soins intensifs ? Quelles en sont les raisons ?*

Je remercie le Conseil d'Etat pour ses réponses.